dimanche prochain, et vous m'enverrez votre réponse le lundisuivant."

David.—Les restes de ce célèbre peintre vont être transportés de Bruxelles à Paris, et ils seront, dit-on, escortés de commune en commune, par des gardes nationaux en uniforme.

Le Dey d'Alger.—Lady B.— voit le Dey d'Alger tous les jours. La chûte de Charles X est pour lui une grande jouis sance. Il était triste avant cet évènement, mais, depuis il n'a fait que rire, excepté en une occasion, lorsqu'il a voulu couper la tête à son valet, pour ne lui avoir pas donné le turban qui convenait. Les autorités s'étant opposées à son dessein, il a jeué sa pipe à terre de dépit, et s'est écrié dans un transport de coplère: "J'irai en Angléterre; car c'est un pays libre!"

L'ex-roi de France, accompagné du duc de Bordeaux a quitté le château de Lulworth, pour s'embarquer à Poole, sur le bateau à vapeur l'Éclair qui devait le transporter en Écosse. Un canot était préparé pour le porter à bord du bateau où la été reçu par MM. B. L. Lester, E. Doughty, et d'autres personnes. Un grand nombre de spectateurs bordaient le rivage au moment de l'embarquement, Les autres branches de la famille royale se rendrout par terre à Édimbourg. Le prétendu motif de Charles X. pour se retirer en Écosse, est la la crainte où il est que quelque entreprise ne soit tentée contre la sûreté de son petit fils, attendu le voisinage de la côte à Lulworth, et parce qu'il a appris qu'un officier de police se tenait depuis une quinzaine de jours dans les environs du château.

M. le colonel Loubers a fait inserer la note suivante dans le

Constitutionnel:

M. le ministre de la guerre a écrit à MM. les officiers de l'ex-garde impériale venus de l'île d'Elbe, à l'adresse de M. Noisot,, l'un d'eux, pour obtenir des renseignemens sur les anciens services de ces officiers, avec l'indication des différens corps dont ils ont fait partie, la date des promotions aux garde dont ils sont pourvus, et l'époque à laquelle ils ont cessé de figurer sur le tableau des officiers de l'armée.

Le ministre les invite, en ontre, à lui adresser un état nominatif des militaires qui faisaient partie du bataillon de l'Île d'Elbe. Cet état devra contenir tous les renseignemens qui seront à leur connaissance sur les grades de ces militaires et

sur leur position actuelle.

Affaires des Pays-Bas.—On lit dans le Times du 19 Octobres. Depuis la résistance du peuple de Bruxelles aux troupes du rois et l'établissement d'un gouvernement provisoire en la personne de De Potter et autres, la noblesse belge, les membres des états-généraux, et autres personnés de rang, ont cessé de drendre part aux affaires publiques. Ils peuvent avoir désiré